

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 24 novembre 2025
13 h**

**Séance tenue le lundi 24 novembre 2025 – 13 h
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Soraya Martinez Ferrada, Mme Ericka Alneus, M. Mauro Barone, Mme Céline-Audrey Beaugard, Mme Carla Beauvais, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Braun, Mme Émilie Brière, Mme Elvira Carhuallanqui, M. Josué Corvil, M. Olivier Demers-Dubé, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Alexandre Devaux-Guizani, M. Sterling Downey, Mme Arij El Korbi, M. Victor Esposito, Mme Véronique Fournier, Mme Chantal Gagnon, Mme Effie Giannou, Mme Nathalie Goulet, M. Youssef Hariri, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Catherine Houbart, M. Jean François Lalonde, M. Benoit Langevin, M. François Limoges, M. Christopher McCray, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda, Mme Sophie Mohsen, Mme Andréanne Moreau, M. Sonny Moroz, Mme Danielle Myrand, Mme Vana Nazarian, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Puzé, M. Denis Pelletier, M. Dominic Perri, M. Claude Pinard, Mme Marie Plourde, Mme Julie-Pascale Provost, M. Giovanni Rapanà, M. Leslie Roberts, Mme Chantal Rossi, Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger, M. Dominic Roussel, M. Aref Salem, Mme Élise Tanguay, M. Alexandre Teodoresco, Mme Maude Théroux-Séguin, Mme Milany Thiagarajah, Mme Sarah V. Doyon, Mme Diana Varela, Mme Maeva Vilain, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Cathy Wong et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

Mme Martine Musau Muele

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
Mme Gaele Dieudonné, Analyste-rédactrice

En ouverture, Mme Effie Giannou, vice-présidente sortante du conseil municipal, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du traité de la Grande Paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha;ka* (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non cédé ».

Mme Giannou se dit heureuse d'ouvrir cette première assemblée du conseil municipal du mandat 2025-2029. Elle adresse ses félicitations aux membres du conseil pour leur élection. Elle exprime le souhait que les débats se tiennent en tout respect des uns et des autres.

Elle rend ensuite hommage à une figure politique de l'arrondissement d'Achutes-Cartierville qui nous a quittés le 13 novembre dernier, M. Pierre Gagné. Elle indique que M. Gagné a été conseiller du district de Cartierville de 1990 à 1998 et maire de l'arrondissement d'Achutes-Cartierville de 2009 à 2017 et qu'il a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec puis, annoncé son retrait de la vie politique après 16 ans d'engagement.

Au nom de tous les membres du conseil, Mme Effie Giannou transmet ses sincères condoléances aux familles et aux proches du défunt et invite l'assemblée à observer un moment de réflexion.

Elle poursuit avec les célébrations internationales du mois de novembre, dont :

- 5 au 11 novembre : Journée des vétérans
- 6 novembre : Journée mondiale sans papiers
- 11 novembre : Jour du Souvenir
- 16 novembre : Journée internationale de la tolérance
- 20 novembre : Journée internationale des droits de l'enfant
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

En terminant, Mme Giannou remercie les membres du conseil de leur attention et déclare la séance ouverte.

À 13 h 07,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par Mme Marie Plourde

que la période de questions des élus-es prévue au point 2 de l'ordre du jour soit remplacée par une allocution de la mairesse de Montréal, Mme Soraya Martinez Ferrada et une allocution de la cheffe de l'Opposition officielle, Mme Ericka Alneus.

La proposition est agréée.

Mme Giannou cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Soraya Martinez Ferrada.

D'entrée de jeu, la mairesse de Montréal, Mme Soraya Martinez Ferrada exprime sa fierté d'être présente en tant que mairesse de Montréal pour ce premier conseil municipal de la nouvelle Administration. Elle salue toutes les personnes élues, tant de l'Administration que de l'Opposition officielle, ainsi que la future présidente du conseil, Chantal Rossi, reconnue pour son engagement depuis plus de 15 ans. Mme Martinez Ferrada rappelle notamment que le moment est pour l'action et l'écoute afin de guider les décisions et travailler ensemble dans l'intérêt de la population montréalaise.

Ensuite, la mairesse de Montréal souligne que les défis sont nombreux : l'itinérance, le logement abordable, la sécurité, la propreté, les chantiers et le redressement des finances. Elle salue par ailleurs la cheffe de l'Opposition officielle, Ericka Alneus, et se dit très fière que pour la première fois, deux femmes issues de la diversité vont se donner la réplique au sein du conseil. Mme Martinez Ferrada insiste sur la collaboration transpartisane et la nécessité de donner plus de moyens aux arrondissements afin d'améliorer les services et limiter les hausses de taxes. Elle conclut en affirmant que les attentes sont élevées et qu'il est temps d'agir avec des solutions concrètes.

Mme Effie Giannou remercie la mairesse de Montréal et cède la parole à la cheffe de l'Opposition officielle, Mme Ericka Alneus.

D'abord, Mme Alneus prend un moment pour remercier les citoyens et les citoyennes qui ont renouvelé leur confiance envers elle et les élus-es de l'Opposition officielle. Elle félicite la mairesse de Montréal et mentionne que les défis demeurent grands, mais que l'amour pour Montréal les motive à aller de l'avant. Mme Alneus rappelle, entre autres, le caractère historique de ce conseil où, pour la première fois, deux femmes issues de la diversité siègent ensemble, un jalon important franchi en ce 24 novembre 2025.

Elle affirme que son équipe a reçu un mandat fort d'opposition officielle et s'engage à défendre les priorités des Montréalais et Montréalaises, à poser les bonnes questions et à surveiller les décisions pour éviter tout recul. Elle promet de collaborer lorsque des changements iront dans la bonne direction; toutefois, elle veillera à ce que l'Administration utilise et développe les bases qui visent le bien commun. Elle termine en réaffirmant le rôle de chacun, celui notamment de protéger et de proposer, afin que Montréal demeure une ville belle, humaine et à la hauteur des attentes de sa population.

Mme Giannou remercie la cheffe de l'Opposition officielle, dépose un nouveau plan de salle et cède la parole au leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle.

À 13 h 18,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par Mme Marie Plourde

de modifier la séquence de l'ordre du jour afin que les points 51.01, 51.02, 7.07 à 7.09, 7.04 et 7.05 soient appelés dans cet ordre après l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

CM25 1299

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 24 novembre 2025, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente assemblée en retirant le point 80.01 (51.03).

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM25 1300

Désignation à la présidence du conseil

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de désigner Mme Chantal Rossi à titre de présidente du conseil.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

51.01

Mme Effie Giannou félicite la nouvelle présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, l'invite à prendre place et lui cède la parole.

Puis, la nouvelle présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, cède la parole au leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, pour la suite de l'ordre du jour.

CM25 1301

Désignation à la vice-présidence du conseil

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de désigner Mme Émilie Brière à titre de vice-présidente du conseil.

Adopté à l'unanimité.

51.02

CM25 1302

Dépôt de l'avis de désignation du leader de la majorité et, le cas échéant, du leader adjoint

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose l'avis de désignation du leader de la majorité et, le cas échéant, du leader adjoint, et le conseil en prend acte.

07.07

CM25 1303

Dépôt de l'avis de désignation de la cheffe de l'Opposition officielle

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose l'avis de désignation de la cheffe de l'Opposition officielle, et le conseil en prend acte.

07.08

CM25 1304

Dépôt de l'avis de désignation du leader de l'Opposition officielle et, le cas échéant, du leader adjoint

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose l'avis de désignation du leader de l'Opposition officielle et, le cas échéant, du leader adjoint, et le conseil en prend acte.

07.09

CM25 1305

Dépôt de l'avis de désignation du leader du parti Équipe LaSalle Team

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose l'avis de désignation du leader du parti Équipe LaSalle Team, et le conseil en prend acte.

07.04

CM25 1306

Dépôt de l'avis de désignation du leader du parti Équipe Anjou

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose l'avis de désignation du leader du parti Équipe Anjou, et le conseil en prend acte.

07.05

03 – Ordre du jour et procès-verbal

À 13 h 25, la présidente du conseil appelle la rubrique « Ordre du jour et procès-verbal » et cède la parole au leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, pour la suite de l'ordre du jour.

CM25 1307

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 22 septembre 2025, à 13 h

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de prendre acte du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le 22 septembre 2025, conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et suivant le certificat du 20 novembre 2025 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

À 13 h 25, la présidente du conseil appelle la rubrique « Annonces et dépôts de documents par le comité exécutif ».

Le leader de la majorité dépose les documents suivants :

04.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025

04.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025

06 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

À 13 h 26, la présidente du conseil appelle la rubrique « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil ».

Aucune réponse déposée.

07 – Dépôt

À 13 h 26, la présidente du conseil appelle la rubrique « Dépôt ».

Le leader de la majorité dépose le document suivant :

- 07.01 Dépôt du rapport de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 septembre 2025
- 07.02 Dépôt du procès-verbal de correction pour le Règlement 24-017, adopté à l'assemblée du conseil municipal du 17 juin 2025
- 07.03 Dépôt du procès-verbal de correction pour le Règlement 25-016, adopté à l'assemblée du conseil municipal du 25 août 2025
- 07.06 Déclaration d'intérêts pécuniaires
(La liste des déclarations d'intérêts pécuniaires est annexée au procès-verbal)

CM25 1308

Dépôt de la liste des membres du comité exécutif

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose la liste des membres du comité exécutif, et le conseil en prend acte.

07.10

CM25 1309

Dépôt de la liste des conseillers associés

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose la liste des conseillers associés, et le conseil en prend acte.

07.11

CM25 1310

Dépôt de la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération, et le conseil en prend acte.

07.12

CM25 1311

Dépôt de la liste des conseillers désignés pour siéger au conseil de l'arrondissement de Ville-Marie

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose la liste des conseillers désignés pour siéger au conseil de l'arrondissement de Ville-Marie, et le conseil en prend acte.

07.13

CM25 1312

Dépôt des calendriers des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2025 et pour l'année 2026

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose les calendriers des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2025 et pour l'année 2026, et le conseil en prend acte.

07.14 1250310001

CM25 1313

Dépôt du rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2024

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose le rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2024, et le conseil en prend acte.

07.15 1256285001

CM25 1314

Dépôt du bilan d'évaluation de rendement des adjudicataires des contrats finalisés en 2024

Le leader de la majorité, M. Julien Hénault-Ratelle, dépose le bilan annuel sur l'évaluation de rendement des adjudicataires des contrats finalisés en 2024, et le conseil en prend acte.

07.16 1256285002

11 - Dépôt de pétitions

À 13 h 28, la présidente du conseil appelle la rubrique « Dépôt de pétitions ».

Aucune pétition déposée.

15 – Déclaration / Proclamation

À 13 h 28, la présidente du conseil appelle la rubrique « Déclaration / Proclamation ».

CM25 1315**Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles**

Attendu que le 6 décembre 1989, il y a 36 ans, 14 jeunes femmes de l'École Polytechnique de Montréal ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes;

Attendu que cet événement ne doit pas être oublié afin que plus jamais une telle tragédie ne se produise, à Montréal ou ailleurs;

Attendu que la Ville de Montréal, à la suggestion de deux chercheuses du Réseau québécois en études féministes, Mélissa Blais et Diane Lamoureux, a accepté, en 2019, de modifier le panneau identifiant la place du 6 décembre 1989 afin qu'il stipule que les 14 femmes assassinées l'ont été lors d'un attentat antiféministe;

Attendu que Montréal a désigné, en 2009, la journée du 6 décembre comme étant la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

Attendu que le Parlement du Canada a déclaré, en 1991, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

Attendu que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondamentaux du droit dans notre société et que ce droit est enchâssé dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités;

Attendu que la Ville de Montréal s'est proclamée, en 2016, Municipalité alliée contre la violence conjugale en soutien à la campagne de sensibilisation du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

Attendu que la Ville de Montréal a adhéré au réseau Des villes sûres et des espaces publics sûrs d'ONU Femmes, en 2019, et qu'elle entend prévenir, de concert avec ses partenaires, toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles dans les lieux publics;

Attendu qu'en date du 10 octobre 2025, 15 femmes avaient été victimes de féminicides depuis le début de l'année, portant le total à 70 depuis 2020 au Québec;

Attendu que les violences faites aux femmes ont des conséquences graves chez les victimes et que notre société doit impérativement continuer d'agir collectivement pour les contrer;

Attendu que la prévention constitue l'un des piliers de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles;

Attendu que certains groupes de la population montréalaise vivent des réalités qui les rendent plus vulnérables aux violences sexuelles et sexistes, et que la Ville de Montréal a adopté une approche ADS+ lui permettant de porter une attention spécifique au vécu des femmes marginalisées;

Attendu que le développement de logements sociaux et abordables est une clé importante pour soutenir les femmes victimes de violence conjugale et les sortir de leurs milieux violents, et que la Ville de Montréal a fait de ce dossier une grande priorité;

Attendu que la 16^e campagne annuelle 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes se tiendra du 25 novembre au 6 décembre, et qu'elle constitue une occasion de réfléchir collectivement au phénomène des violences faites aux femmes et de discuter de solutions concrètes pour enrayer ce fléau;

Attendu que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a mis en place une section spécialisée en violence conjugale au sein de son service qui accompagne les victimes dans leurs démarches, et que la mise en place de cette équipe vise à prévenir les féminicides, notamment en contexte conjugal, à offrir un accompagnement mieux adapté aux victimes et à permettre une surveillance accrue des contrevenants;

Attendu que la Ville de Montréal salue l'initiative du SPVM de mettre en œuvre, à grande échelle et de manière permanente, sur l'ensemble du territoire le protocole sur les étranglements en contexte de violence conjugale qui a une incidence directe sur la prévention des féminicides;

Attendu que la Ville de Montréal continue de soutenir les efforts du SPVM, notamment dans sa lutte contre la violence armée, et assume un rôle de leader en ce qui a trait à l'élimination de la violence faite par les armes à feu sur son territoire et partout au pays;

Il est proposé par Mme Soraya Martinez Ferrada

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Claude Pinard
Mme Christine Black
M. Aref Salem
M. Alexandre Devaux-Guizani
M. Julien Hénault-Ratelle
Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger
M. Alan DeSousa
Mme Caroline Braun
M. Benoit Langevin
Mme Chantal Gagnon
Mme Andréanne Moreau
M. Alexandre Teodoresco
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Vana Nazarian
M. Youssef Hariri
M. Josué Corvil
Mme Effie Giannou
M. Leslie Roberts
Mme Maude Théroux-Séguin
Mme Arij El Korbi
M. Victor Esposito
Mme Sophie Mohsen
M. Luis Miranda
Mme Diana Varela
M. Denis Pelletier
Mme Alba Zuniga Ramos
Mme Julie-Pascale Provost
M. Dominic Perri
M. Sonny Moroz
M. Giovanni Rapanà
Mme Milany Thiagarajah
M. Dominic Roussel
Mme Ericka Alneus
Mme Marie Plourde
M. Christopher McCray
M. Sylvain Ouellet
Mme Véronique Fournier
Mme Josefina Blanco
Mme Carla Beauvais
Mme Cathy Wong
M. Jocelyn Pauzé
M. Jean François Lalonde
M. Alex Norris
Mme Nathalie Goulet
M. François Limoges
Mme Sarah V. Doyon
M. Peter McQueen
Mme Catherine Houbart
M. Olivier Demers-Dubé
Mme Danielle Myrand
Mme Elvira Carhuallanqui
Mme Émilie Brière
Mme Maeva Vilain
M. Sterling Downey
Mme Élise Tanguay
Mme Céline-Audrey Beauregard
Mme Nancy Blanchet
M. Richard Deschamps
Mme Laura Palestini
Mme Andrée Hénault
M. Mauro Barone

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1 - invite toutes les Montréalaises et tous les Montréalais à se recueillir, le 6 décembre, en mémoire des 14 femmes assassinées dans l'attentat antiféministe de Polytechnique;
- 2 - encourage les Montréalaises et les Montréalais à participer aux actions organisées dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes;

- 3 - condamne avec force toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles, qui constituent une violation des droits fondamentaux, et qu'elle invite la population à dénoncer ces violences;
- 4 - s'engage à continuer de soutenir le SPVM dans sa lutte aux violences faites aux femmes et aux filles, notamment en contexte de violence conjugale;
- 5 - continue à agir pour l'égalité entre les hommes et les femmes, et qu'elle s'engage, par des actions concrètes, à prévenir toutes formes de violences faites aux filles et aux femmes en portant une attention particulière aux jeunes, aux femmes autochtones et racisées, aux aînées, aux communautés LGBTQ2IA+, aux femmes en situation de handicap et à celles en situation d'itinérance;
- 6 - poursuive son soutien aux groupes communautaires voués à la défense des droits des femmes et des filles;
- 7 - reconnaisse que le travail n'est pas terminé, et qu'elle doit poursuivre ses efforts afin de lutter activement contre les féminicides.

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Soraya Martinez Ferrada, pour la présentation de la Déclaration.

La mairesse Soraya Martinez Ferrada rappelle que le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes ont perdu la vie à l'École Polytechnique de Montréal simplement parce qu'elles étaient des femmes. Elle dit se rappeler, entre autres, de l'endroit et de la sensation de douleur et de peur ressentie cette journée-là à l'instar de nombreuses femmes. Mme Martinez Ferrada indique qu'il est important de souligner ce drame. Elle reconnaît que depuis cette date, la société a redoublé d'efforts pour protéger de la violence les femmes et les filles et le travail n'est pas terminé.

De plus, la mairesse de Montréal croit que c'est un devoir en tant que personne élue de faire preuve de leadership dans cette lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Elle mentionne notamment que l'égalité homme-femme est devenue une valeur fondamentale dans la société. Mme Martinez Ferrada énumère plusieurs initiatives au sein de la Ville de Montréal et salue les actions prises également par le Service de police de la Ville de Montréal. Elle nomme les noms des 14 jeunes femmes ayant perdu la vie durant cette tragédie qui a transformé notre société :

- Geneviève Bergeron, étudiante en génie civil
- Hélène Colgan, étudiante en génie mécanique
- Nathalie Croteau, étudiante en génie mécanique
- Barbara Daigneault, étudiante en génie mécanique
- Anne-Marie Edward, étudiante en génie chimique
- Maud Haviernick, étudiante en génie des matériaux
- Barbara Klucznik-Widajewicz, étudiante en sciences infirmières
- Maryse Laganière, employée au Service des finances
- Maryse Leclair, étudiante en génie métallurgique
- Anne-Marie Lemay, étudiante en génie mécanique
- Sonia Pelletier, étudiante en génie mécanique
- Michèle Richard, étudiante en génie métallurgique
- Annie St-Arneault, étudiante en génie mécanique
- Annie Turcotte, étudiante en génie métallurgique

La mairesse Soraya Martinez Ferrada conclut en invitant l'ensemble des membres du conseil à voter en faveur de la Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles.

La présidente du conseil la remercie et cède la parole à la cheffe de l'Opposition officielle, Mme Ericka Alneus.

D'emblée, Mme Alneus joint sa voix à celle de la mairesse de Montréal et salue l'initiative de la Déclaration. Elle souligne que cet événement poignant n'a pas seulement marqué les esprits d'une douleur vive car la vie de 14 jeunes femmes a été enlevée abruptement mais a également détruit 14 familles. La cheffe de l'Opposition officielle déclare notamment que citer les noms de ces 14 jeunes femmes permet de rappeler à chaque élu-e le rôle qu'il occupe pour combattre cela. Elle est d'avis que la violence faite aux femmes et aux filles demeure encore présente dans la société et se manifeste parfois de manière brutale et parfois de manière plus subtile. Elle conclut en mentionnant que la symbolique derrière la Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles nous donne l'occasion de réitérer notre engagement à chaque année afin de s'investir dans des actions concrètes et à réécrire l'histoire.

La présidente du conseil la remercie pour son intervention et précise que tous les membres présents sont ajoutés à titre d'appuyeurs-es à cette Déclaration.

Adopté à l'unanimité.

15.01

80 – Conseil d'agglomération – Dossiers pour orientation

La présidente du conseil appelle la rubrique « Conseil d'agglomération – Dossiers pour orientation ».

À 13 h 35, le conseil procède à l'étude des points en orientation au conseil d'agglomération de l'ordre du jour.

À 13 h 35,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 80.01 (20.01) à 80.01 (20.04) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM25 1316

Approuver le projet d'addenda à la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et l'Université du Québec à Montréal (CG25 0275) afin de prolonger sa durée jusqu'au 31 octobre 2026, sans impact sur le montant accordé dans la convention initiale

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet d'addenda à la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et l'Université du Québec à Montréal (CG25 0275) afin de prolonger sa durée jusqu'au 31 octobre 2026, sans impact sur le montant accordé dans la convention initiale;

- 2- d'autoriser la modification de l'année du versement final, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1258180006
80.01 (20.01)

CM25 1317

Accorder un contrat à Ondel inc., pour le raccordement des circuits de puissance et de contrôle des trois génératrices fixes DG1, DG2 et DG3 de l'usine de production d'eau potable de Pointe-Claire, pour une période de 15 mois - Dépense totale de 977 051,89 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21092 (2 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le raccordement des circuits de puissance et de contrôle des trois génératrices fixes DG1, DG2 et DG3 de l'usine de production d'eau potable de Pointe-Claire, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 823 523,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21092;
- 2- d'autoriser une dépense de 123 528,51 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 30 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1254087002
80.01 (20.02)

CM25 1318

Approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Société québécoise des infrastructures, pour une période de cinq ans rétroactivement au 1^{er} janvier 2023, des espaces situés à l'intérieur de la voûte de télécommunication sur le Mont-Royal (1100, chemin Camilien-Houde), pour y maintenir et y opérer des équipements de radiocommunication, moyennant des recettes totales de 384 930,21 \$, excluant les taxes

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à la Société québécoise des infrastructures, pour une période de cinq ans, rétroactivement au 1^{er} janvier 2023, des espaces situés à l'intérieur de la voûte de télécommunication sur le Mont-Royal, pour y maintenir et y opérer des équipements de radiocommunication, moyennant des recettes totales de 384 930,21 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1256025011
80.01 (20.03)

CM25 1319

Approuver un projet de deuxième convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Terrion LP, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} novembre 2025, une parcelle de terrain d'une superficie de 401,4 mètres carrés, faisant partie du lot 1 250 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sur le territoire de la Ville de Montréal-Est, pour les fins d'un site de télécommunication incluant un abri et une antenne, pour un loyer total de 94 328 \$, excluant les taxes

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - d'approuver un projet de deuxième convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Terrion LP, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} novembre 2025, une parcelle de terrain d'une superficie de 401,4 mètres carrés, faisant partie du lot 1 250 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sur le territoire de la Ville de Montréal-Est, pour les fins d'un site de télécommunication incluant un abri et une antenne, moyennant un loyer total de 94 328 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à ladite convention;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1255323017
80.01 (20.04)

CM25 1320

Autoriser la suspension provisoire du dépôt du projet de schéma de couverture de risques de l'agglomération de Montréal 2025-2035, afin de permettre les ajustements requis pour fins d'approbation par le ministre de la Sécurité publique, conformément à la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'autoriser la suspension provisoire du dépôt du projet de schéma de couverture de risques de l'agglomération de Montréal 2025-2035, afin de permettre les ajustements requis pour fins d'approbation par le ministre de la Sécurité publique, conformément à la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, chapitre S-3.4).

Adopté à l'unanimité.

1250228001
80.01 (30.01)

CM25 1321

Autoriser l'entente de prêt de service d'un cadre civil du Service de police de la Ville de Montréal au Réseau Intersection d'une durée de deux ans, à compter du 23 septembre 2025

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'autoriser l'entente de prêt de service d'un cadre civil du Service de police de la Ville de Montréal au Réseau Intersection d'une durée de deux ans, à compter du 23 septembre 2025;
- 2- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le protocole d'entente de prêt de service, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1255326007
80.01 (50.01)

CM25 1322

Désignation à la présidence d'assemblée du conseil d'agglomération

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de désigner M. Denis Pelletier titre de président d'assemblée du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.01)

CM25 1323

Désignation du porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de désigner M. Dimitrios (Jim) Beis à titre de porte-parole d'assemblée du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.02)

80.01 (51.03)

Désignation à la vice-présidence d'assemblée du conseil d'agglomération

Retiré – voir point 3.01

CM25 1324

Nominations à la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation au conseil municipal soit :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - M. Dominic Perri;
 - M. Jocelyn Puzé;
 - Mme Julie-Pascale Provost;
 - Mme Mercedes Plante;
- 2- de nommer M. Aref Salem à titre de président et Mme Effie Giannou à titre de vice-présidente de la Société de transport de Montréal;
- 3- de nommer la personne suivante représentante des clients du transport collectif (membre âgé de moins de 35 ans) au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - Mme Catherine Boucher;
- 4- de nommer la personne suivante représentante des usagers du transport adapté au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - M. Sylvain Le May;
- 5- de nommer la personne suivante représentante des usagers du transport collectif au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - M. Sylvain Gariépy.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.04)

CM25 1325

Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal :

- M. Dimitrios (Jim) Beis;
- Mme Andréanne Moreau;
- M. Aref Salem;
- Mme Caroline Braun;
- Mme Chantal Gagnon;
- Mme Christine Black;
- M. Denis Pelletier
- Mme Maude Thérout-Séguin;
- M. Alan DeSousa
- M. Claude Pinard;
- Deux représentants des villes liées à être désignés par le conseil d'agglomération;

lesquels s'ajoutent à Mme Soraya Martinez Ferrada qui, d'office, en est membre et présidente, conformément à l'article 14 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (RLRQ, c. C-37.01).

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.05)

CM25 1326

Nominations aux Commissions permanentes

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 27 novembre 2025 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

1 - de nommer les membres suivants à la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal :

- Mme Caroline Braun;
- Mme Chantal Gagnon;
- M. Dimitrios (Jim) Beis;
- M. Peter McQueen;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer Mme Julie-Pascale Provost à titre de présidente de cette commission ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

2 - de nommer les membres suivants à la Commission de la sécurité publique :

- Mme Arij El Korbi;
- M. Jacques Cohen;
- M. Leslie Roberts;
- Mme Maude Choko;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer Mme Alba Zuniga Ramos à titre de présidente de cette commission et Mme Carla Beauvais ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

3 - de nommer les membres suivants à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports :

- M. André Julien;
- Mme Gemma Marchione;
- Mme Louise Leroux;
- M. Ludovic Fermely;
- Mme Daniela Romano;
- Mme Maeva Vilain;

- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Josué Corvil à titre de président de cette commission et M. Jonathan Burnham ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

- 4 - de nommer les membres suivants à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation :

- Mme Annie Gagnier;
- M. Jean-Marc Poirier;
- M. Leslie Roberts;
- Mme Bisma Ansari;
- Mme Nathalie Goulet;
- M. Benoit Gratton;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Giovanni Rapanà à titre de président de cette commission et Mme Élise Tanguay, ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

- 5 - de nommer les membres suivants à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise :

- Mme Arij El Korbi;
- M. Ludovic Fermely;
- Mme Nathalie Pierre-Antoine;
- M. Philippe Thermidor;
- M. Benoit Auger;
- Mme Marie Sterlin;
- M. Sterling Downey;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Sonny Moroz à titre de président de cette commission et Mme Laurence Parent ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

- 6 - de nommer les membres suivants à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs :

- Mme Josée Troilo;
- M. Dominic Roussel;
- Mme Linda Paquin;
- M. Richard Bélanger;
- Mme Marie-Claude Baril;
- M. Olivier Demers-Dubé;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer Mme Vana Nazarian à titre de présidente de cette commission et Mme Catherine Houbart ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

- 7 - de nommer les membres suivants à la Commission sur l'examen des contrats :

- M. Gerlando Guarraggi;
- M. Jean-Marc Poirier;
- Mme Maude Choko;
- Mme Sophie Mohsen;
- M. Victor Esposito;
- M. Gabriel Fortin;
- Mme Marie-Claude Baril;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Sylvain Ouellet à titre de président de cette commission et Mme Laura Palestini ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

- 8 - de nommer les membres suivants à la Commission sur les finances et l'administration :

- M. Alexandre Devaux-Guizani;
- Mme Amélie Cliche;
- M. Gerlando Guarraggi;
- Mme Mercedes Plante;
- Mme Michèle Tremblay;
- Mme Milany Thiagarajah;

- M. Victor Esposito;
- Mme Josefina Blanco;

de nommer M. Richard Deschamps à titre de président de cette commission et M. Nicolas Jolicoeur ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

9 - de nommer les membres suivants à la Commission sur l'inspecteur général :

- M. Gerlando Guarraggi;
- Mme Michèle Tremblay;
- Mme Nancy Berthelot;
- M. Richard Bélanger;
- M. Youssef Hariri;
- M. Christopher McCray;
- Mme Elvira Carhuallanqui;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Denis Pelletier à titre de président de cette commission et M. Alex Norris ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

10 - de nommer les membres suivants à la Commission sur le transport et les travaux publics :

- Mme Kristine Marsolais;
- Mme Amélie Cliche;
- M. Christopher Little;
- Mme Linda Paquin;
- Mme Milany Thiagarajah;
- M. Jacques Filion;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération

de nommer M. Dominic Perri à titre de président de cette commission et Mme Sarah Doyon ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

Adopté à l'unanimité.

80.01 (51.06)

20 – Affaires contractuelles

À 13 h 46, la présidente du conseil appelle la rubrique « Affaires contractuelles ».

À 13 h 46,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM25 1327

Exercer l'option de la première prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 162 772,21 \$, exempt de taxes et contingences incluses, pour les services d'entretien ménager au Marché Bonsecours, dans le cadre du contrat accordé à Placement Potentiel inc. (CE22 1980), majorant ainsi le montant total du contrat à 640 811 \$, exempt de taxes et contingences incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1899;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois, à compter du 1^{er} février 2026 et d'autoriser une dépense additionnelle de 147 974,74 \$, exempt de taxes, pour les services d'entretien ménager au Marché Bonsecours, dans le cadre du contrat accordé à la firme Placement Potentiel inc. (CE22 1980);
- 2- d'autoriser une dépense de 14 797,47 \$, exempt de taxes, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1257157015

CM25 1328

Exercer les deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour le service de gestion des fiches de données de sécurité FDS (SIMDUT 2015), dans le cadre d'une entente-cadre accordée à la firme Toxyscan Technologie inc. (CM23 1033), pour la période du 2 janvier 2026 au 1^{er} janvier 2028, le montant estimé de l'entente-cadre est maintenu à 131 283,86 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1901;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'exercer les deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour le service de gestion des fiches de données de sécurité FDS (SIMDUT 2015), dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Toxyscan Technologie inc. (CM23 1033) pour la période du 2 janvier 2026 au 1^{er} janvier 2028, sans dépense additionnelle;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et aux unités d'affaires concernés, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1255481004

CM25 1329

Accorder un contrat à 9193-6690 Québec inc. (Référence Média), pour les services professionnels de confection et la distribution d'une revue de presse quotidienne pour une durée de 36 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Dépense totale de 209 013,51 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21134 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1902;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire 9193-6690 Québec inc. (Référence Média), ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la confection et la distribution d'une revue de presse quotidienne pour une période de 36 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour la somme de 209 013,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21134;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1259732001

CM25 1330

Approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Gestion LCBH inc., pour une période additionnelle de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2026, le local 264, d'une superficie d'environ 89 mètres carrés (959 pieds carrés), situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 160 449,96 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1905;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Gestion LCBH inc., pour une période additionnelle de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2026, le local 264, situé dans l'immeuble sis au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), d'une superficie d'environ 89 mètres carrés, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 160 449,96 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1256025013

CM25 1331

Approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2026, le local 235, d'une superficie de 981 pieds carrés, situé au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 259 965 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1909;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2026, le local 235, situé dans l'immeuble sis au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), d'une superficie de 981 pieds carrés, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 259 965 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1256025014

À 13 h 47,

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 20.06 et 20.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM25 1332

Approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période additionnelle de 30 mois non consécutifs, à compter du 1^{er} mai 2026, un espace comprenant quatre tables sur la terrasse située à l'extérieur du 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 35 250 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1908;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

- 1 - d'approuver la première convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Groupe MTLDecor inc., pour une période additionnelle de 30 mois non consécutifs, à compter du 1^{er} mai 2026, un espace comprenant quatre tables sur la terrasse située à l'extérieur de l'immeuble sis au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à des fins commerciales, moyennant un loyer total de 35 250 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1256025015

CM25 1333

Faire un don de 290 000 \$ à l'organisme Centraide du Grand Montréal dans le cadre de sa campagne de financement 2025

Le conseiller Claude Pinard déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1910;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par Mme Christine Black

Et résolu :

- 1- de faire un don de 290 000 \$ à l'organisme Centraide du Grand Montréal, dans le cadre de sa campagne de financement 2025;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1258751002

30 – Administration et finances

À 13 h 37, la présidente du conseil appelle la rubrique « Administration et finances ».

CM25 1334

Accepter la demande de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles relative à la permission d'utiliser le terrain connu comme étant le lot 1 075 894 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 620,30 mètres carrés, à des fins de jardins collectifs pour une période de trois ans, à compter du 2 décembre 2025

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 novembre 2025 par sa résolution CE25 1913;

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

d'accepter la demande de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles relative à la permission d'utiliser le terrain connu comme étant le lot 1 075 894 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 620,30 mètres carrés, à des fins de jardins collectifs pour une période de trois ans, à compter du 2 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1258042009

51 – Nomination / Désignation

À 15 h 33, la présidente du conseil appelle la rubrique « Nomination / Désignation ».

CM25 1335

Désignation du maire suppléant et fixation de son mandat

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

de désigner Mme Effie Giannou à titre de mairesse suppléante pour un mandat de six mois.

Adopté à l'unanimité.

51.03

CM25 1336

Nominations aux Commissions permanentes

Il est proposé par M. Julien Hénault-Ratelle

appuyé par M. Claude Pinard

Et résolu :

1- de nommer les membres suivants à la Commission de la présidence du conseil :

- M. Alexandre Devaux-Guizani;
- Mme Chantal Rossi;
- Mme Diana Varela;
- M. Dominic Roussel;
- Mme Sophie Mohsen;
- M. Victor Esposito;
- M. François Limoges;
- Mme Marie Plourde;

de nommer Mme Maude Thérour-Séguin à titre de présidente de cette commission, ainsi que Mme Martine Musau Muele et M. Julien Hénault-Ratelle à titre de vice-président-e.

2- de nommer les membres suivants à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports :

- M. André Julien;
- Mme Gemma Marchione;
- Mme Louise Leroux;
- M. Ludovic Fermely;
- Mme Daniela Romano;
- Mme Maeva Vilain;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Josué Corvil à titre de président de cette commission et M. Jonathan Burnham ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

3- de nommer les membres suivants à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation :

- Mme Annie Gagnier;
- M. Jean-Marc Poirier;
- M. Leslie Roberts;
- Mme Bisma Ansari;
- Mme Nathalie Goulet;
- M. Benoit Gratton;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Giovanni Rapanà à titre de président de cette commission et Mme Élise Tanguay, ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

4- de nommer les membres suivants à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise :

- Mme Arij El Korbi;
- M. Ludovic Fermely;
- Mme Nathalie Pierre-Antoine;
- M. Philippe Thermidor;
- M. Benoit Auger;
- Mme Marie Sterlin;
- M. Sterling Downey;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Sonny Moroz à titre de président de cette commission et Mme Laurence Parent ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

5- de nommer les membres suivants à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs :

- Mme Josée Troilo;
- M. Dominic Roussel;
- Mme Linda Paquin;
- M. Richard Bélanger;
- Mme Marie-Claude Baril;
- M. Olivier Demers-Dubé;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer Mme Vana Nazarian à titre de présidente de cette commission et Mme Catherine Houbart ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

6- de nommer les membres suivants à la Commission sur l'examen des contrats :

- M. Gerlando Guarraggi;
- M. Jean-Marc Poirier;
- Mme Maude Choko;
- Mme Sophie Mohsen;
- M. Victor Esposito;
- M. Gabriel Fortin;
- Mme Marie-Claude Baril;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;
-

de nommer M. Sylvain Ouellet à titre de président de cette commission et Mme Laura Palestini ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

7- de nommer les membres suivants à la Commission sur les finances et l'administration :

- M. Alexandre Devaux-Guizani;
- Mme Amélie Cliche;
- M. Gerlando Guarraggi;
- Mme Mercedes Plante;
- Mme Michèle Tremblay;
- Mme Milany Thiagarajah;
- M. Victor Esposito;
- Mme Josefina Blanco;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Richard Deschamps à titre de président de cette commission et M. Nicolas Jolicoeur ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidente.

8- de nommer les membres suivants à la Commission sur l'inspecteur général :

- M. Gerlando Guarraggi;
- Mme Michèle Tremblay;
- Mme Nancy Berthelot;
- M. Richard Bélanger;
- M. Youssef Hariri;
- M. Christopher McCray;
- Mme Elvira Carhuallanqui;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Denis Pelletier à titre de président de cette commission et M. Alex Norris ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-présidente.

9- de nommer les membres suivants à la Commission sur le transport et les travaux publics :

- Mme Kristine Marsolais;
- Mme Amélie Cliche;
- M. Christopher Little;
- Mme Linda Paquin;
- Mme Milany Thiagarajah;
- M. Jacques Filion;
- Un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération;

de nommer M. Dominic Perri à titre de président de cette commission et Mme Sarah V. Doyon ainsi qu'un représentant des villes liées à être désigné par le conseil d'agglomération à titre de vice-président-e.

Adopté à l'unanimité.

51.04

À 13 h 55, la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, suspend la séance jusqu'à 19 h.

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal
du 24 novembre 2025
13 h**

**Séance tenue le lundi 24 novembre 2025 – 19 h
salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Soraya Martinez Ferrada, Mme Ericka Alneus, Mme Céline-Audrey Beauregard, Mme Carla Beauvais, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Caroline Braun, Mme Émilie Brière, Mme Elvira Carhuallanqui, M. Josué Corvil, M. Olivier Demers-Dubé, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Alexandre Devaux-Guizani, M. Sterling Downey, Mme Arij El Korbi, M. Victor Esposito, Mme Véronique Fournier, Mme Chantal Gagnon, Mme Effie Giannou, Mme Nathalie Goulet, M. Youssef Hariri, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Catherine Houbart, M. Jean François Lalonde, M. Benoit Langevin, M. François Limoges, M. Christopher McCray, M. Luis Miranda, Mme Sophie Mohsen, Mme Andréanne Moreau, M. Sonny Moroz, Mme Danielle Myrand, Mme Vana Nazarian, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Denis Pelletier, M. Dominic Perri, M. Claude Pinard, Mme Marie Plourde, Mme Julie-Pascale Provost, M. Giovanni Rapanà, M. Leslie Roberts, Mme Chantal Rossi, Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger, M. Dominic Roussel, M. Aref Salem, Mme Élise Tanguay, M. Alexandre Teodoresco, Mme Maude Théroux-Séguin, Mme Milany Thiagarajah, Mme Sarah V. Doyon, Mme Diana Varela, Mme Maeva Vilain, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Cathy Wong et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

Mme Martine Musau Muele

**ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL :**

M. Mauro Barone, Mme Josefina Blanco et M. Peter McQueen

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
Mme Gaëlle Dieudonné, Analyste-rédactrice

1 - Période de questions du public

À 19 h, la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, appelle la rubrique « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

1

Question de :

M. Christian Rouleau

Réponse de :

M. Aref Salem

Est-ce que vous vous engagez à agir en respectant les avis des experts du transport collectif et de façon apolitique afin d'offrir au public du transport structurant autant à l'est qu'à l'ouest de la métropole? / En prenant comme exemple le projet d'écoquartier Lachine-Est, est-ce que la nouvelle Administration s'engage à développer du transport structurant dans cet arrondissement?

<p>2</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>M. Robert Edgar</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Mme Soraya Martinez Ferrada</p>	<p>En vue de la prochaine élection, est-ce que l'Administration va considérer le vote préférentiel? / Reformule sa question</p>
<p>3</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>M. Jean Duval</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>M. Dimitrios (Jim) Beis</p>	<p>Souhaite qu'il y ait un représentant du gouvernement provincial sur la Commission de la sécurité publique / Demande un échancier à cet effet</p>
<p>4</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>M. Ralston Cowlho</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Mme Soraya Martinez Ferrada</p>	<p>Questionne le choix de maintenir le nom de la rue Christophe-Colomb et d'ériger une statue au parc Turin au nom de cet homme, en se basant sur les actes commis par cette personne / Fait référence à la statue du buste de Christophe Colomb dans le parc Turin et suggère qu'elle soit retirée</p>
<p>5</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Mme Chantal Narsrallah</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>M. Claude Pinard</p>	<p>Souhaite connaître l'orientation de la nouvelle Administration sur la piste cyclable temporaire de la rue Atateken et présente plusieurs enjeux soulevés par les commerçants qui suscitent du mécontentement / Aimerais savoir ce qui sera fait plus précisément à ce sujet</p>

À 19 h 23, la présidente du conseil fait la lecture de 21 questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<p>1</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Yves ALAVO</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>M. Julien Hénault-Ratelle</p>	<p>Quel est le programme de la Ville de Montréal en matière de services de proximité qui sont la juridiction municipale? Quels sont les objectifs à atteindre annuellement? Quels sont les moyens d'évaluation annuelle et ainsi que la périodicité déterminée au Plan stratégique de la Ville de Montréal?</p>
<p>2</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Caroline Tremblay</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>M. Leslie Roberts</p>	<p>M. Roberts, toutes mes félicitations pour votre nomination comme conseiller associé à l'enseignement supérieur et aux universités. En tant que ville universitaire de premier ordre, Montréal se doit d'avoir un conseil qui non seulement respecte la science, mais en fait la promotion, et évite de colporter des faussetés à son égard. Il en va de notre crédibilité collective. En ce sens, pouvez-vous engager à visiter le département de pharmacologie de l'Université de Montréal, avec votre collègue mairesse de Lachine, pour lui exposer le bien-fondé de la vaccination et la science derrière?</p>
<p>3</p> <p><u>Question de :</u></p> <p>Claire Adamson</p> <p><u>Réponse de :</u></p> <p>Mme Soraya Martinez Ferrada</p>	<p>Le Y des femmes a laissé 1355 Renévesque ouest vide depuis avril 2025. Elles doivent utiliser l'édifice solide pour l'habitation avec support, ou la ville doit l'exproprier pour logements. Il y a 140 chambres disponibles et des personnes sans abris. Pouvez-vous utiliser cet édifice bientôt?</p>

<p>4</p> <p><u>Question de :</u> Yves Beauregard</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Maude Théroux-Séguin</p>	<p>Serait-ce possible d'ajouter des lignes peinturées jaunes, faire comme un damier, sur l'asphalte pour éviter que les gens aillent des contraventions. Actuellement, ce sont des cases comme si on pouvait se stationner mais c'est interdit en tout temps. La nouvelle signalisation n'est pas respectée et pas claire.</p>
<p>5</p> <p><u>Question de :</u> Mounir Seffour</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Denis Pelletier</p>	<p>Bonjour;</p> <p>Je vous ai envoyé un courriel sur votre courriel ensemble Montréal.org et j'ai pas eu de réponse encore concernant la sécurité sur la la pétition rue Thérèse Giroux et l'aménagement de la piste piétonne à côté de la faune qui ramène à la rue Sherbrooke/ Réal benoît.</p> <p>Deuxième question est sur le recrutement d'un brigadier sur l'intersection Sherbrooke/Réal benoît à l'heure d'entrée et sortie d'école Montmartre après la triste accident survenu le mercredi 19 novembre à 16h.</p> <p>Merci et félicitations pour le nouveau poste de conseillère.</p>
<p>6</p> <p><u>Question de :</u> Sia Spanoudakis</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Elvira Carhuallanqui</p>	<p>What will be done about the rat population on our streets and will there be consultation on the winter use of the bike path based on mobility for all residents in the borough.</p>
<p>7</p> <p><u>Question de :</u> Max Stanley Bazin</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Josué Corvil</p>	<p>Récemment, le 17 novembre 2025 La Ligue des Noirs a organisé une conférence de presse soutenue par 16 organisations noires et des alliés dans d'autres communautés. Collectivement nous avons demandé pourquoi rien n'avait encore été fait pour honorer des leaders noirs emblématiques qui sont décédés, tels que Dan Philip et Noel Alexander, ou pourquoi la municipalité n'avait pas accepté de changer le nom de Place des Festivals pour honorer Oscar Peterson.</p> <p>Pouvez-vous personnellement vous intéresser aux demandes de la communauté noire et intervenir efficacement afin de faire avancer les motions et promesses pour honorer Dan Philip, Oscar Peterson et Noel Alexander</p>
<p>8</p> <p><u>Question de :</u> Julian Ierfino</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Nancy Blanchet</p>	<p>We have a parking spot that was reserved for a handicap neighbor who has now been deceased for quite some time.</p> <p>As parking is already an issue on our street due to the number of spots available and and the number of residents who live here. We would like to request to have it removed.</p> <p>Could I please either a phone number or w maim for the person to contact.</p> <p>Thank you</p>
<p>9</p> <p><u>Question de :</u> Mélissa Charland</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Jean-François Lalonde</p>	<p>Bonjour. Je suis propriétaire dans Parc-Extension depuis 5 ans et la situation dans notre quartier est devenue très préoccupante. Notre cour, que nous avons aménagée pour que notre fils de 4 ans puisse jouer, est aujourd'hui inutilisable. Depuis l'été, une infestation de rats s'aggrave au point où nous en voyons jusqu'à dix à la fois sur notre terrain. Ils laissent des excréments sur nos marches, ravagent nos platebandes et foncent sur nous dans la ruelle. Nous avons appelé le 311 à nombreuses reprises (dossier 25-28-8147). Aucune action. Personne n'est venu retirer le nid dans la ruelle pourtant signalé. La situation dégénère et, avec le froid, nous craignons qu'ils entrent dans nos maisons. Je vous le demande avec inquiétude : combien de temps encore devons-nous vivre avec ce danger? Quand la Ville prendra-t-elle enfin des mesures urgentes pour protéger ses citoyens?</p>

<p>10</p> <p><u>Question de :</u> Rinda Hartner</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Nancy Blanchet</p>	<p>Bonjour</p> <p>La rue Larente est devenue une piste de courses. Malgré la limitation de vitesse, beaucoup de voitures transitent sur la rue afin de rejoindre la rue Lafleur.</p> <p>J'aimerais svp avoir installer un dos d'âne pour assurer le respect de la vitesse et aussi décourager les courses nocturnes. Le risque de blesser un enfant ou un animal de compagnie est très élevé. De plus, les courses nocturnes sont de plus en plus nombreuses.</p> <p>Si possible, j'aimerais accueillir ce dos d'âne devant ma maison. Merci</p>
<p>11</p> <p><u>Question de :</u> Rapoport Irwin</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Stephanie Valenzuela</p>	<p>The Outremont Borough closed a section of Lajoie for the winter to provide parking for residents. The Terrebonne Neighbourhood Association is asking the city and CDN-NDG Borough to do the same for the entire length of the Terrebonne bike lanes. We learned that the city is keeping the bike lanes because the previous city administration awarded a contract to clear them this winter. The contract can be renegotiated to provide services elsewhere. Keeping the lanes open will cause serious problems for thousands of NDG residents, four schools, and St. Monica's Church. Last year's experience was dreadful, leading to reduced access to sidewalks, a dangerous narrowing of an already narrow road due to snow embankments, etc. We are told the mayor, who is fully informed about the negative situation, is responsible for this decision. We ask that you close the Terrebonne bike lanes until mid-April and that the contract to clear the lanes be renegotiated, canceled, or not put into effect.</p>
<p>12</p> <p><u>Question de :</u> Tristan VERDUN</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Claude Pinard</p>	<p>En tant que gestionnaire d'un établissement accueillant des productions internationales avec de nombreux camions et tourbus, la suppression des stationnements et zones de livraison liée au détournement cyclable sur Atateken met en péril notre capacité d'opérer. Nous anticipons une perte de plus de 40 % de notre chiffre d'affaires dès fin 2026, plusieurs productions envisageant déjà de nous abandonner faute de conditions logistiques minimales.</p> <p>Cette décision aura aussi un effet domino sur les commerces voisins, qui dépendent de l'achalandage généré par nos spectacles. Dans un secteur déjà fragilisé par les chantiers et la délinquance, pourquoi imposer un changement qui menace tout l'écosystème commercial sans consultation préalable ? De plus, demander aux cyclistes un détour de plusieurs kilomètres est irréaliste : beaucoup emprunteront trottoirs, rues non adaptées ou sens interdits, compromettant leur sécurité. Quelles mesures immédiates la Ville prévoit-elle pour éviter ce scénario ?</p>
<p>13</p> <p><u>Question de :</u> Emmanuelle Bailly</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Maude Théroux-Séguin</p>	<p>Avec l'ouverture du REM Deux-Montagnes, la piste cyclable sur Henri-Bourassa pourrait permettre aux habitants d'Ahuntsic de se rendre à vélo à la station Du Ruisseau de façon sécuritaire. Mais le tronçon au-dessus de l'autoroute 15 n'a pas été fait et il est dangereux de passer en vélo à cet endroit. Plutôt que d'envisager retirer la piste cyclable sur HB, ce qui ferait en sorte de rendre tout trajet en vélo vers la station trop dangereux, pourriez-vous plutôt compléter ce tronçon le plus rapidement possible?</p>
<p>14</p> <p><u>Question de :</u> Philippa Dott</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger</p>	<p>Dans le Plan climat 2020-2030 adopté en décembre 2020, la Ville de Montréal s'engage à mener trois mesures phares : 1.) atténuer les effets des changements climatiques en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030, en atteignant la carboneutralité d'ici 2050; 2.) améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques et 3.) renforcer la résilience de l'ensemble du territoire de Montréal. Dans un contexte international préoccupant et une COP30 décevante, quelles seront les premières actions concrètes posées par votre nouvelle administration dans le cadre de ce plan Climat ? Philippa, mère au front pour Lysandre</p>

<p>15</p> <p><u>Question de :</u> Médéric Potvin</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Maude Théroux-Séguin</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'adresse à vous parce que certaines de vos déclarations dans les médias concernant l'avenir du corridor de mobilité durable sur Henri-Bourassa suscitent mon inquiétude.</p> <p>Alors que le boulevard longe des écoles, des parcs, des garderies et des quartiers résidentiels, ses précédents aménagements étaient particulièrement accidentogènes selon les données du SPVM.</p> <p>J'aimerais donc connaître vos intentions quant au maintien des nouvelles infrastructures et à l'achèvement du projet.</p> <p>Plus particulièrement, quels sont vos engagements en ce début de mandat concernant la protection des usagers les plus vulnérables de la route, que sont les piétons, les cyclistes et les utilisateurs du transport collectif.</p> <p>Merci.</p>
<p>16</p> <p><u>Question de :</u> Alexandre Lafontaine</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Chantal Gagnon</p>	<p>Lors d'une entrevue avec Infoman, vous avez affirmé que vous suivriez toujours la science. Or, dans le Montreal Gazette, Leslie Roberts a parlé d'idéologie cycliste. Pourtant, le cyclisme n'est pas une idéologie, mais un mode de transport reconnu par les spécialistes pour améliorer la sécurité routière. Toutes les grandes villes investissent dans des infrastructures cyclables pour répondre aux enjeux de mobilité, de santé publique et d'environnement. Les bienfaits du vélo sont largement documentés, et les pistes offrent une alternative essentielle à celles et ceux qui ne peuvent pas conduire, pour des raisons physiques ou financières. Le transport actif contribue à une mobilité plus équitable et inclusive. Pouvez-vous confirmer que vous ne renoncerez pas aux principes scientifiques ni aux tendances mondiales en matière de mobilité durable, et que vous poursuivrez le développement du réseau cyclable afin de garantir un partage équitable de l'espace public, au bénéfice de toutes et tous?</p>
<p>17</p> <p><u>Question de :</u> Marcelle Langelier</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Maude Théroux-Séguin</p>	<p>À quand le démantèlement de la piste cyclable sur Henri-Bourassa qui ne fait aucun sens?</p>
<p>18</p> <p><u>Question de :</u> Olivier Surprenant</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Soraya Martinez Ferrada</p>	<p>Considérant que le projet de loi n° 1 (Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec) contient des dispositions affectant directement les municipalités, notamment l'article 5 de la Loi sur l'autonomie constitutionnelle du Québec qui pourrait limiter le droit des municipalités de contester la constitutionnalité de certaines lois;</p> <p>Est-ce que l'administration a l'intention de réagir à ce projet de loi et, si oui, comment ?</p>
<p>19</p> <p><u>Question de :</u> David Foster</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Soraya Martinez Ferrada</p>	<p>Montreal is home to a diverse Black population of some 200,000 plus persons constituting 11.5% of the city's population according to the census.</p> <p>There is however a sentiment in the community that it is underrepresented in the municipal place names. My question is to Executive Committee President Claude Pinard. Would the new administration be willing to create a working table with the Black community to address this issue ?</p>
<p>20</p> <p><u>Question de :</u> Luise Massari</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Stephanie Valenzuela</p>	<p>Avez-vous l'intention de fermer la piste cyclable rue Terrebonne pour l'hiver?</p>

21

Question de :

Na'kuset S

Réponse de :

Mme Soraya Martinez Ferrada

Why has the Reconciliation file been shuffled into the Cultural services, Diversity, Equity and Inclusion file? How is it not a priority, with it's own executive committee?

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, déclare la Période de questions du public close à 19 h 57. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

À 19 h 57, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil, Mme Chantal Rossi, déclare l'assemblée levée.

Chantal Rossi
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Soraya Martinez Ferrada
MAIRESSE

ANNEXE – ARTICLE 7.06

INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2025 Conseillers municipaux Le 24 novembre 2025

1. Alneus, Ericka
2. Barone, Mauro
3. Beauvais, Carla
4. Beis, Dimitrios (Jim)
5. Blanco, Josefina
6. Braun, Caroline
7. Carhuallanqui, Elvira
8. Corvil, Josué
9. Deschamps, Richard
10. Devaux-Guizani, Alexandre
11. Downey, Sterling
12. Gagnon, Chantal
13. Giannou, Effie
14. Hariri, Youssef
15. Hénault, Andrée
16. Langevin, Benoit
17. McCray, Christopher
18. McQueen, Peter
19. Miranda, Luis
20. Moreau, Andréanne
21. Pelletier, Denis
22. Perri, Dominic
23. Pinard, Claude
24. Plourde, Marie
25. Roberts, Leslie
26. Rousseau-Bélanger, Gabrielle
27. Roussel, Dominic
28. Tanguay, Élise
29. Théroux-Séguin, Maude
30. Thiagarajah, Milany
31. V. Doyon, Sarah
32. Valenzuela, Stéphanie
33. Varela, Diana